

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CDPSF-04

**Le Conseil des professionnels en services financiers (CDPSF) accueille favorablement la publication du Guide sur la gouvernance et la conformité par l’Autorité des marchés financiers.**

**BLAINVILLE, le 12 mars 2018** – Le CDPSF accueille favorablement la publication du Guide sur la gouvernance et la conformité par l’Autorité des marchés financiers, qu’il perçoit comme un pas dans la bonne direction quant à l’engagement et le soutien du régulateur envers tous les professionnels en services financiers. Le maintien de bonnes règles en matière de gouvernance et de conformité joue un rôle très important dans la préservation du lien de confiance envers l’industrie des services financiers et le public.

*« La saine gouvernance et les questions de conformité font partie des préoccupations premières du CDPSF »,* affirme Mario Grégoire, Président et chef de la direction du CDPSF. *« Afin que chaque professionnel en services financiers puisse saisir clairement la portée de ces enjeux, au-delà du volet formation pour lequel nous nous consacrons avec énergie, il est important que le régulateur lui-même s’implique activement dans la diffusion et la promotion de mécanismes et de règles claires en la matière. Il en va de la confiance et de la légitimité des actions de nos membres envers le public »* affirme également Mario Grégoire.

De poursuivre, *« le CDPSF a depuis toujours souligné l’importance d’une approche proactive pour promouvoir la conformité auprès de l’industrie. Nous sommes donc heureux d’observer la publication de ce guide. En matière de conformité, il s’agit là d’un changement profond dans la manière d’opérer et de diffuser l’information, c’est un signe fort. Aujourd’hui, le seul véritable baromètre dans notre profession, c’est la confiance. Dans le contexte réglementaire actuel, le CDPSF y voit là une excellente initiative visant à démontrer l’engagement du régulateur envers la protection du consommateur. »*

### À propos du CDPSF

Le Conseil des professionnels des services financiers (le Conseil) est un organisme sans but lucratif dont la mission est de réunir tous les professionnels des services financiers. La mission du Conseil est de fournir à ses membres des services et un soutien sur mesure, de promouvoir leurs intérêts collectifs, de promouvoir leur profession et de renforcer les liens de confiance et de solidarité professionnelle. Pour plus d’informations: [www.cdpsf.com](http://www.cdpsf.com)

-30-

Renseignements et demandes d’entrevue :

**Conseil des professionnels en services financiers**

Communications du Conseil

1-844-304-9909 / [communications@cdpsf.com](mailto:communications@cdpsf.com)